# PROTÉGER SA VIE PRIVÉE SUR SON SUR SON MOBILE GUIE TECHNIQUE







# INTRODUCTION

La libération récente de la parole des femmes a montré l'urgence d'agir pour faire reculer les violences subies quotidiennement par des millions de femmes en France. Le développement de l'utilisation des portables et des réseaux sociaux, fait naître de nouvelles formes de violences à l'égard des femmes : surveillance via leur mobile, trackage sur internet par les auteurs de violence ... Ce type de harcèlement a tendance à augmenter ainsi que la violence des attaques.

L'impact est dévastateur pour les femmes victimes. Il conduit à un isolement très rapide et très important : la victime se sent piégée 24h/24h, sans répit ni repos elle refuse d'en parler de peur de ne pas être entendue. Elle vit dans l'anxiété permanente et le sentiment de perdre le contrôle de sa vie.

L'objectif de ce guide est de mieux accompagner les victimes en leurs permettant de :

- repérer si elles sont surveillées
- se débarrasser des connexions indésirables
- sécuriser les réseaux sociaux

- trouver l'interlocuteur en Seine-Saint-Denis qui les soutient et les accompagne.

Ensemble, agissons !

Le directeur Départemental de la Cohésion sociale

**Alexandre Martinet** 

# SOMMAIRE

	INTRODUCTION	1
l.	MON PORTABLE EST-IL SURVEILLÉ ?	2
1. 2. 3. 4.	Les signes L'application de contrôle Le logiciel espion Attention à la synchronisation	2 3 4 7
II.	SÉCURISER MES RÉSEAUX SOCIAUX	14
1. 2. 3. 4.	Facebook Instagram Snapchat WhatsApp	14 21 25 27
III.	ME PROTÉGER	29
1. 2. 3.	Conservation des preuves Procédure juridique Contacts utiles	29 30 33

# I. MON PORTABLE EST-IL SURVEILLÉ

# 1. Les signes :



# La victime est questionnée sur des informations que son interlocuteur ne devrait pas connaître :

- Ses conversations écrites et téléphoniques.
- Un site qu'elle aurait consulté.
- Un évènement auquel elle aurait assisté.
- Les trajets qu'elle aurait effectués.
- Des photos ou vidéo dans son téléphone.
- Ou même sur ses actions au moment précis où son interlocuteur la contacte

# Le portable fonctionne globalement beaucoup moins bien :

- La batterie se décharge vraiment vite sans raison particulière.
- L'utilisation est devenue plus lente voire pénible.
- Il bug et parfois se relance sans être soumis à une pression particulière.
- Certaines fonctionnalités telles que la position, les données internet ou le wifi s'activent sans raison.
- Le rétro-éclairage se modifie sans qu'on y touche.

C'est peut-être à cause d'un logiciel espion.

Une ou plusieurs applications sont soudainement présentes sur le mobile.

C'est peut-être à cause d'une application de contrôle.

# 2. L'application de contrôle :





# Qu'est-ce que c'est?

C'est une application de type contrôle parental. Elle est très souvent gratuite et on peut la trouver sur l'App Store ou GooglePlay. L'application permet de recevoir les messages d'un autre téléphone en temps réel, de surveiller le GPS, les applications installées et l'historique de navigation de ce téléphone. Pour fonctionner l'application doit être installée sur le portable qui reçoit les informations et sur celui qui est surveillé.

Il faut donc autoriser l'installation d'une telle application sur son portable pour qu'elle puisse transmettre des informations.

Cependant, il est tout à fait possible pour quelqu'un de l'installer sans le consentement de sa victime. Pour cela, il suffit de subtiliser son téléphone assez longtemps pour la télécharger et approuver toutes les autorisations de partage de données.

# Comment s'en débarrasser ?



Cette méthode de surveillance est très simple à mettre en application, mais elle est aussi très facile à débusquer. Il suffit de faire le tri dans les applications du mobile : consulter l'écran d'accueil attentivement, fouiller tous les dossiers d'organisation des applications ainsi que la liste des applications dans les paramètres. Si la victime ne reconnaît pas une application dans son portable, il faut la supprimer.

# 3. Le logiciel espion :





# Qu'est-ce que c'est ?

Le logiciel espion est bien plus difficile à détecter que l'application de contrôle, il est souvent payant et certains sites proposent des offres plus ou moins fournies selon les gammes de prix. Ces logiciels ne nécessitent pas forcément d'accéder physiquement au téléphone de la victime pour l'infecter. En fonction des différentes offres, il est possible d'avoir accès à la position GPS de la victime, son calendrier, ses SMS, sa galerie d'images jusqu'à avoir accès à l'intégralité de ses réseaux sociaux (applications de rencontres compris), son historique de navigation et même activer sa caméra, son micro et écouter ses appels en direct !

# Un premier indice pour l'identifier

Un premier indice pour repérer ce type de logiciel est d'observer le fonctionnement du téléphone, s'il fonctionne péniblement (comme décrit dans les signes page 2), il est possible que le mobile soit effectivement surveillé.

Il faut commencer par aller dans les paramètres du téléphone de la victime : dans la liste des applications d'abord. Il faut alors inspecter minutieusement la liste pour voir s'il y a des applications sur lesquelles la victime aurait le moindre doute. Malheureusement, ce n'est généralement pas aussi facile car ces logiciels sont bien cachés et sont rarement présents dans le téléphone sous leurs vrais noms.

Note : Les logiciels les plus utilisés sont Hoverwatch, mSpy, Snoopza, FoneMonitor et Spyzie.



# Un deuxième indice

Si c'est un Iphone, il aura probablement été "jailbreaké". Cela permet, au moyen d'une application facilement téléchargeable sur l'App Store, au logiciel espion de s'installer et de changer la structure de l'Iphone (attention ce n'est pas systématique, certains logiciels "premium" offre la surveillance sans "jailbreak).

Si une telle application est présente sur le téléphone, elle peut être touvée dans la liste des applications. On peut également trouver sa trace dans l'historique de navigation ou de téléchargement dans l'Appstore. L'application de jailbreak la plus connue est Cydia.

# Un troisième indice

Dans les paramètres, il faut regarder dans les onglets d'utilisation de la batterie et d'utilisation des données. La victime pourra repérer si une activité lui semble anormale.

Généralement, ces logiciels espions envoient les informations recueillies sur le téléphone sur une plateforme consultable en ligne par la personne surveillant la victime. Ces informations sont envoyées sous forme de rapport et de manière périodique, ce qui génère des pics d'activités à des moments précis de la journée. On peut donc repérer ces pics sur les graphiques.

### Pour repérer le logiciel espion :

Sous le graphique d'utilisation de la batterie ou d'utilisation des données mobiles, il est possible d'analyser la liste des applications et leur pourcentage d'utilisation. Si la victime ne reconnaît pas une application ou qu'une application a une activité anormalement élevée, il faut s'en inquiéter.

# Utilisation batterie NIVEAU D'UTILISATION DE LA BATTERIE





# Chrome 2773 Mo Instagram 2597 Mo Facebook 1955 Mo

### Comment se débarrasser d'un logiciel espion :



Après avoir identifié les applications, dossiers ou fichiers suspects, il faut les supprimer. En dernier recours, la victime peut remettre son téléphone à la version d'usine ou en changer. Attention, certains de ces logiciels ont des options pour notifier à leur client si le portable ou le numéro change et ainsi continuer à traquer la victime. Le mieux est donc de changer de portable et de numéro en même temps.

# 4. Attention à la synchronisation :



# Qu'est-ce que c'est ?

A partir d'un même compte il est possible d'accéder aux informations qu'il contient via différents appareils. Un Android ou un Iphone sont reliés respectivement à un compte Gmail ou un compte Apple, ces comptes sont liés aux téléchargements d'applications, historiques de navigation, calendrier, contacts, mail, maps et même, parfois SMS. Il suffit donc d'avoir l'identifiant et le mot de passe de la victime et de synchroniser ses comptes via un autre portable, une tablette ou sur un ordinateur pour avoir accès à son quotidien.

# es smartphones Android

Pour utiliser un smartphone Android, il faut posséder un compte affilié, bien souvent via un compte Gmail. Avoir un compte Android via Gmail signifie que toutes les activités du portable sont reliées à Google, lequel enregistre un grand nombre d'informations dans le but d'apporter plus de fluidité dans l'usage du portable. Google regroupe un nombre important d'applications comme Maps, GooglePhotos, Drive, Docs, Youtube etc , mais pour faciliter l'usage du smartphone au quotidien et surtout la synchronisation des données, Google enregistre aussi les contacts, les évènements, les enregistrements audios, les notes, les achats, les trajets effectués, les applications téléchargées, les recherches et contenus visionnés sur tous les supports Google... Le risque étant qu'avec un accès au compte Google d'une personne, on accède également à toutes ces informations.

# **Comment éviter la synchronisation ?**

Dans les paramètres du portable, il est possible d'accéder à un volet "Google Services", on peut directement se connecter à son compte Google depuis cette catégorie.

$\equiv$ Paramètres Q :	← Google :
Comptes et synchronisation	Compte Google
Google service	Compte Google Informations, sécurité et personnalisation

Une fois entré dans le compte Google, la catégorie "Sécurité" permet de gérer la sécurité du compte, notamment avec la validation en deux étapes, qui rend la connexion du compte plus sûre car il ne faut plus seulement entrer le mot de passe pour ouvrir le compte mais également confirmer la connexion avec le téléphone de l'utilisateur. Un test est lancé pour activer la procédure.

Compte Google	Validation en deux étapes 🥥	Google
et personnalisation Sécurité Contacts et partag Validation en deux étapes Désactivé	Confirmer le bon fonctionnement Nous venons d'envoyer un code de validation par SMS au 06 00 00 00 00. Saleissez le code	Essayez-vous de vous connecter ? Appareil : Android 7.0 Lieu approximatif : Paris, France Heure : À l'instant
	Vous ne l'avez pas reçu ? Réenvoyer	CE N'EST PAS MOI OUI
	RETOUR	

Grace à la validation en deux étapes le propriétaire du compte est immédiatement prévenu sur son portable si un appareil tente de se connecter et il est possible de décliner la connexion.

# **Comment repérer la synchronisation :**

Dans la catégorie "sécurité", il est également possible d'avoir dans cette même catégorie une liste de tous les appareils qui se sont connectés au compte, ainsi que la date, l'heure, une adresse IP et un lieu approximatif. Si la victime ne reconnaît pas un appareil, il faut impérativement changer de mot de passe.

Sécurité	Contacts et parta
s appare	eils
ment connect sés pour se co erniers jours	és à votre compte onnecter à celui-ci
il	
s 2 nov.	
<b>s</b> nce – 25 oct.	
ls	>
areil perdu o	u volé 🛛
	Sécurité S appare ment connect sés pour se co erniers jours il s 2 nov. s nce – 25 oct. Is areil perdu ou



# Un point de vigilance !

Les applications de stockage sont très souvent pré-installées comme Google Photos ou Drive. Elles stockent en ligne nos fichiers et photos sans que l'on s'en aperçoive. Elles gardent même les photos qui ont été supprimées sur la mémoire interne du téléphone. La double validation s'applique à toutes les interfaces Google. L'utilisateur du compte peut donc être prévenu si quelqu'un tente de s'y connecter.

# Les Iphones



Pour utiliser un Iphone, il faut posséder un compte Apple. Avoir un compte Apple signifie que toutes les activités de l'Iphone sont reliées. Un grand nombre d'informations sont enregistrées en conséquence, dans le but d'apporter plus de fluidité dans l'usage du portable et des différents appareils Apple. Des informations telles que les photos, les applications téléchargées sur l'AppStore, les fichiers présents sur le Cloud, les IMessages, les évènements du calendrier et la localisation des différents appareils du compte sont ainsi partagées pour faciliter l'usage de l'Iphone au quotidien.

Il est donc possible pour une personne mal intentionnée d'accéder à toutes ces informations si elle possède l'identifiant et le mot de passe du compte Apple.

# **Comment éviter la synchronisation ?**

Dans les réglages de l'Iphone, il est possible d'accéder au compte Apple en sélectionnant l'identifiant du compte sous "Réglages".



Kéglages	Identifiant Apple	
Nom, coordo	nnées, e-mail	>
Mot de passe et sécurité		>

Une fois entré dans le compte Apple, il faut appuyer sur "Mot de passe et sécurité". Il faut ensuite appuyer sur "Identification à deux facteurs" pour activer cette fonction.

L'identification à deux facteurs rend la connexion au compte plus sûre, car il ne faut plus seulement entrer le mot de passe pour ouvrir le compte, mais également confirmer la connexion avec un code communiqué par SMS ou appel.



Il faut ensuite renseigner son numéro de téléphone et choisir si l'utilisateur préfère recevoir son code par SMS ou appel. Il faut donc entrer un nouveau code à chaque connexion au compte Apple.

# Nº de téléphone

Saisissez un numéro de téléphone pouvant être utilisé pour valider votre identité à l'aide d'un SMS ou d'un appel téléphonique.

Pays	+33 (France)	>
Numéro	obligatoire	
VALIDER RAR :		
SMS		-
Appel télép	honique	

# Comment repérer la synchronisation :

Dans la catégorie "Identifiant", il est possible d'avoir accès aux options de partage du Cloud, de l'AppStore et de la localisation. Pour empêcher le partage de ces informations via d'autres appareils du compte, il faut appuyer sur la fonctionnalité concernée et ensuite d'en désactiver le partage.

<ul> <li>iCloud</li> <li>iTunes Store et App Store</li> <li>Partager ma position</li> <li>Configurer le partage familial</li> </ul>	< Rég	glages Identifiant Apple	
<ul> <li>iTunes Store et App Store</li> <li>Partager ma position</li> <li>Configurer le partage familial</li> </ul>		iCloud	>
<ul> <li>Partager ma position</li> <li>Configurer le partage familial</li> </ul>	Å	iTunes Store et App Store	>
Configurer le partage familial	1	Partager ma position	>
		Configurer le partage familial	>



On peut également vérifier que le partage familial n'est pas déjà activé sur l'Iphone de l'utilisateur et n'envoie pas des informations à d'autres appareils par ce biais.



# **Partage familial**

Jusqu'à six membres de votre famille peuvent partager musique, films, apps, espace de stockage et plus encore.

Vous disposerez également d'un album photos familial, d'un calendrier familial et pourrez avoir accès aux appareils de la famille avec Localiser mon iPhone.



Démarrer

III Free	4G	11:38	•
	<b>iPhone A</b> Cet appareil (iF	Phone 6s)	>
	iPhone B iPhone 6s		>
$\diamond$	LAPTOP-A Windows		>
	MacBook A MacBook Air 13	3"	>

Dans la catégorie "Identifiant", il est également possible d'avoir accès à la liste des appareil connectés au compte Apple. Pour voir les détails d'un appareil, il faut appuyer sur l'icône correspondante.

Si la victime ne reconnaît pas cet appareil, il est possible de le localiser si le partage de localisation est activé, on peut également voir le numéro de série de l'appareil connecté et le supprimer du compte.



### Supprimer du compte

Si vous ne reconnaissez pas cet appareil, supprimez-le et modifiez votre mot de passe.

# **II. SÉCURISER MES RÉSEAUX SOCIAUX**



Il est très important de sécuriser l'accès aux réseaux sociaux qui sont utilisés quotidiennement pour converser, s'envoyer des photos et autres éléments. Un piratage de ses réseaux peut avoir des conséquences dramatiques autant dans la sphère privée que sociale de l'utilisateur.

# 1.Sécuriser l'accès à Facebook :



Pour accéder aux paramètres de sécurité, il faut commencer par se rendre dans les paramètres de l'aplication. Pour cela, il faut appuyer sur les trois barres à

côté de la cloche de notification et ensuite appuyer sur "Paramètres et vie privée",puis "Paramètre".

<u>6</u>3 1

Paramètres et vie privée

 $\sim$ 

Paramètres

# Sécurité

Modifiez votre mot de passe et prenez d'autres mesures pour renforcer la sécurité de votre compte.

### Sécurité et connexion

Modifiez votre mot de passe et prenez d'autres mesures pour renforcer la sécurité de votre compte.

Enfin, il faut appuyer sur l'onglet "Sécurité et connexion".



# Comment éviter les connexions indésirables Facebook :

L'authentification à deux facteurs permet de rendre la connexion au compte plus sûre. Après avoir entré le mot de passe au moment de la connexion, il faut également fournir un code qui est communiqué par SMS ou par une application de générateur de codes.



Ajoutez une nouvelle sécurité à votre compte chaque fois que vous vous connectez sur un téléphone ou un ordinateur que nous ne reconnaissons pas.

Dámarrar

### Utiliser l'authentification à deux facteurs

Utilisez votre téléphone comme moyen de sécurité supplémentaire afin d'empêcher d'autres personnes... Non

Pour activer l'authentification à deux facteurs, il faut se rendre dans la catégorie "Renforcement de la sécurité" et appuyer sur l'option concernée et ensuite démarrer la procédure.

Il faut ensuite choisir par quel biais obtenir le code. L'envoi d'un SMS est l'option la plus simple, car elle ne requiert pas d'installer une application. 

 Texto

 Nous enverrons un code à +33

 \*\*\*\*\*\*\*48 pour pouvoir

 poursuivre la configuration.

 Utiliser un numéro différent

 App d'authentification

 Installez une app telle que

 Google Authenticator ou Duo

 Mobile pour générer des codes

de connexion.

Une fois cette option choisie, un code va être envoyé par SMS pour confirmer le bon fonctionnement de la procédure.



### Saisir le code

Entrez le code à 6 chiffres que nous avons envoyé au +33 \*\*\*\*\*\*48 pour finaliser la configuration de l'authentification à deux facteurs.

Code de confirmation

Utilisez le code xxxxxx pour l'authentification a deux facteurs sur Facebook. Dès que le code est reçu dans les SMS, il faut le rentrer dans la barre "Code de confirmation".

Une fois le code entré, l'authentification à deux facteurs est activée. Si l'alerte de connexion est également activée sur le compte, il est également possible d'authentifier la connexion via la notification.



### Authentification à deux facteurs activée

Nous vous demanderons dorénavant un code de connexion à chaque fois que vous vous connectez sur un téléphone ou un ordinateur que nous ne reconnaissons pas.



# Comment repérer les connexions indésirables ?

La première catégorie permet d'identifier quels appareils sont connectés sur la session. Cette catégorie renseigne le type d'appareil connecté, la date, l'heure et une estim<u>ation du lieu.</u>

÷	Sécurité et connexion	
Où v	ous êtes connecté(e)	
	LG G6 · Palaiseau, France App Facebook · Active	
	PC Windows · Paris, France Firefox · il y a 17 heures	
Voir	plus	~

Si la victime ne reconnaît pas un appareil connecté, il faut appuyer sur l'icône correspondant. Une fenêtre s'affiche par la suite et il faut cette fois appuyer sur "Ce n'est pas vous ?".

Éta	it-ce vous ?
Si co pou prot	e n'est pas vous qui vous êtes connecté, nous vons vous guider à travers quelques étapes pour éger votre compte.
0	Hier, à 09:19
0	Paris, France [?]
	Internet Explorer sur PC Windows

Il faut ensuite appuyer sur "démarrer" pour accéder à un rapport des activités effectuées suite à la connexion de cet appareil. Pour assurer la securité de votre compte, nous allons examiner vos dernières activités pour confirmer que vous êtes bien à l'origine de toutes les modifications.



Acti	vité	$\sim$
a a a a a a a a a a a a a a a a a a a	Commentaires	>
	3 nouveaux commentaires	
	Publications	
	Pas de nouvelles publications	
22	Friends & Followers	
	Aucun ami ajouté ou supprimé	
Con	nexions	~
П	Vous êtes connectée sur	
legel .	4 nouvelles connexions - il y a 5 heures	/
	Connexions apps	
-	4 apps ajoutées · 29 oct	/

Il est possible de savoir ce qui a été fait sur le compte pendant cette connexion.

En appuyant sur "vous êtes connectés sur", on peut sélectionner le ou les appareils non reconnus et les déconnecter. Il faudra également changer de mot de passe.

### 29 octobre



PC Windows

Internet Explorer · 09:19 AM le oct 29.

### Se déconnecter

# Comment être alerté des connexions indésirables ?

Les alertes de connexion sont des notifications que l'on reçoit sur son portable pour alerter d'une connexion sur le compte par un appareil non reconnu. Pour activer cette fonctionnalité, il suffit d'appuyer "Recevoir des alertes en cas de ..." dans la catégorie "Renforcement de la sécurité"

### Renforcement de la sécurité

Recevoir des alertes en cas de connexions non reconnues Nous vous avertirons si quelqu'un se connecte depuis un appareil ou un navigateur que vous n'avez pas l'ha...

Non

### Alertes de connexion

Si vous recevez une alerte provenant d'une source ou d'un navigateur inconnu, vous pourrez réinitialiser votre mot de passe et protéger votre compte

Ajouter une autre adresse e-mail ou un autre numéro de téléphone

Oui 🗲
Oui >
Oui >

Une fois sur les paramètres de notification, l'utilisateur décide par quel biais il souhaite être prévenu.





Nous avons détecté une connexion inhabituelle depuis un appareil ou un lieu non familier. Veuillez la vérifier. il y a 8 minutes

Il est possible d'être prévenu par une notification Facebook sur laquelle il faut appuyer pour authentifier la connexion. Si la victime ne reconnaît pas l'appareil qui tente de se connecter, il faut appuyer sur "Ce n'était pas moi". Ainsi, l'accès au compte sera interrompu.

Dans ce cas de figure, il faut impérativement changer le mot de passe du compte.

	Ū		
	Était-ce vous ?		
V nav	'ous ne vous connectez pas à partir de ce igateur d'habitude. Nous voulons donc nous assurer qu'il s'agit bien de vous.		
()	il y a 4 minutes		
0	Près de Paris, France [?]		
•	Firefox sur Windows		
	En voir alus		

La notification peut également être envoyée via deux messages Messenger. Le premier message alerte de connexion et le deuxième apporte les informations relatives à la connexion, c'est-à-dire l'heure, la date, le lieu et le mode de connexion. Pour l'authentifier, il faut appuyer sur "Afficher la connexion".





# 2. Sécuriser l'accès à Instagram :



Pour accéder aux options de sécurité, il faut ouvrir les paramètres de l'application. Pour cela, il faut d'abord se rendre sur son profil en appuyant sur l'icône du bonhomme dans le coin inférieur droit.







# **Comment éviter les connexions indésirables sur Instagram:**

L'authentification à deux facteurs permet de rendre la connexion au compte plus sûre. Après avoir entré le mot de passe au moment de la connexion, il faut également fournir un code qui est communiqué par SMS ou par une application de générateur de codes.



Paramètres

Données du compte

Authentification à deux facteurs

Sous l'option "Données du compte", on trouve "Authentification à deux facteurs". La procédure se lance après avoir sélectionné cette option.

Authentification à deux facteurs

Il faut ensuite appuyer sur "Démarrer" pour lancer la procédure. Il faut ensuite choisir si l'on souhaite recevoir le code par SMS ou une application de générateur de codes.

L'envoi d'un SMS est l'option la plus simple, car elle ne requiert pas d'installer une application.



Ajoutez encore un niveau de protection avec l'authentification à deux facteurs

Ajoutez un niveau de protection à votre compte pour toutes les fois où vous vous connectez sur un téléphone ou un ordinateur que nous ne reconnaissons pas.

Nous allons vous envoyer un texto avec un code de connexion. Vous pouvez également utiliser l'app de sécurité de votre choix comme Google Authenticator ou Duo Mobile.

En savoir plus

Démarrer

Une fois cette option choisie, un code de sécurité va être envoyé par SMS pour confirmer le bon fonctionnement de la procédure.

/	Code	de	appropriation
-	code	ae	commation

### Entrer le code

Entrez le code à 6 chiffres que nous avons envoyé à votre numéro se terminant par 2548 afin de finir la configuration de l'authentification à deux facteurs.

Suiv

the second second second second

Utilisez xxxxx comme code de sécurité Instagram.

Dès que le code est reçu dans les SMS, il faut le taper dans l'application.

Une fois le code entré, l'authentification à deux facteurs est activée.



# L'authentification à deux facteurs est activée

Nous vous demanderons dorénavant un code de connexion à chaque fois que vous vous connectez sur un téléphone ou un ordinateur que nous ne reconnaissons pas.

En savoir plus

# **Comment repérer les connexions indésirables ?**



Cette fonction permet d'avoir la liste des connexions au compte. Pour y accéder, il faut se rendre dans la catégorie "Données du compte". ← Paramètres

Données du compte

Authentification à deux facteurs

# Activité

Connexions Voir tout Une fois entré dans la catégorie "Données du compte", il faut appuyer sur "Connexions" dans la section "Activité".

<

On accède donc à la liste des connexions au compte comprenant la date et l'heure de connexion.

Si l'utilisateur ne reconnaît pas une date de connexion, il faut impérativement changer le mot de passe. Connexions 8 novembre 2018 14:20 25 octobre 2018 10:38 31 juillet 2018 03:29 9 juillet 2018 12:24 11 mars 2018 15:00 18 février 2018 11:23 11 février 2018 15:48 1 novembre 2017 16:31

Données du compte

25 février 2017 00:50

16 janvier 2017 21:38

Voir plus

# 3. Sécuriser l'accès à Snapchat :







### < Authentification

L'authentification permet de mieux sécuriser votre compte.

Lorsque que l'authentification est activée, vous aurez besoin d'un mot de passe et d'un code de vérification envoyé sur votre smartphone pour vous connecter sur un nouvel appareil.



En appuyant sur "Continuer", on lance la procédure de notification.

### Authentification

Veuillez choisir la façon dont vous souhaitez recevoir votre code de vérification.

### SMS

Un code va être envoyé au +33XXXXXXXXX

Application d'authentification

Générez un code sur votre appareil à l'aide d'une application comme Google Authenticator.

# Authentification

application.

Nous avons envoyé un code au +33X XX XX XX XX. Veuillez le saisir cidessous. Ce n'est pas votre numéro ? Modifiezle .

biais obtenir le code. L'envoi d'un SMS est l'option la plus simple, car

elle ne requiert pas d'installer une

Une fois cette option choisie, un code de sécurité va être envoyé par SMS pour confirmer le bon fonctionnement de la procédure.

Code de vérification

Dès que le code est reçu dans les SMS, il faut le taper dans l'application, la procédure est alors finalisée.

Code Snapchat xxxxxx. Ne pas partager ou utiliser ailleurs!

# 4. Sécuriser l'accès à WhatsApp :





27

Il faut ensuite activer la procédure de vérification en deux étapes en appuyant sur "Activer" et ensuite décider d'un code PIN.



Entrez un code PIN à 6 chiffres. Ce code PIN vous sera demandé lorsque vous enregistrerez votre numéro de téléphone avec WhatsApp :

\* \* \*

\* \* \*

Pour plus de sécurité, activez la vérification en deux étapes. Cela nécessitera un PIN lorsque vous enregistrerez votre numéro de téléphone avec WhatsApp à nouveau.

ACTIVER



Il faut ensuite une adresse e-mail pour finaliser l'activation.

Ajoutez une adresse e-mail à votre compte. Elle sera utilisée pour réinitialiser votre PIN si vous l'oubliez et protégera votre compte. Passer





La vérification en deux étapes est activée.



# III. ME PROTÉGER



# 1. Conservation des preuves



Pour pouvoir entamer une procédure judiciaire, il est très important de pouvoir apporter des preuves d'une surveillance. Pour cela, il faut conserver les preuves d'une intrusion sur le téléphone. Dès qu'un signe suspect apparaît sur le téléphone, ou qu'une connexion suspecte a été effectuée sur un compte, qu'un appareil n'est pas connu de la victime, il est primordial de faire une capture d'écran avant d'effectuer la moindre modification.

Il est aussi plus sûr de ne pas stocker ces captures d'écrans seulement sur le portable, mais également sur un ordinateur ou une clé USB.

Il est crucial pour la bonne évolution de la plainte d'apporter un maximum de détails. Les captures d'écrans sont généralement acceptées par le juge si d'autres éléments, tel que des témoignages ou des faits de violences, prouvent leur crédibilité.

# 2. Procédure juridique :



# Identifiants et mots de passe :

Il est important de rappeler que forcer son conjoint à communiquer ses identifiants et mots de passe pour pouvoir accéder à ses comptes peut être qualifié de harcèlement moral. Il faut pour cela que cette action s'inscrive dans un schéma de comportements systématiques dont la conséquence est la dégradation du niveau de vie du conjoint.

Le harcèlement moral (art. 222-33-2-1) est puni de 3 à 5 ans d'emprisonnement et 45 000 à 75 000 € d'amende.

### L'application de contrôle :

L'application de contrôle est un moyen de surveillance. Ce genre d'application est le plus souvent utilisé par des parents pour surveiller les activités et déplacements de leurs enfants, mineurs, dans un souci de protection.

Cependant, si l'application a été installée à des fins de surveillance sur le téléphone de la victime sans qu'elle ne s'en aperçoive ou sans qu'elle ne puisse s'y opposer, cela relève d'une infraction.

Fouiller dans le téléphone de son conjoint afin d'y chercher des informations, dans ses mails ou dans ses messages, de manière déloyale ou frauduleuse, est une atteinte à la vie privée et une violation du secret de correspondance.

Le délit de violation du secret de correspondance (art. 226-15) est puni d'1 an de prison et 45 000 € d'amende.

# **Logiciel espion :**



Contrairement à l'application de contrôle dont l'usage est détourné à des fins de surveillance, l'utilisation d'un logiciel espion est illégale.

Selon l'article 226-3 du Code pénal, la fabrication, l'importation, la détention, l'exposition, l'offre, la location ou la vente d'appareils ou de dispositifs techniques permettant la réalisation du délit d'atteinte à l'intimité est passible de 300 000 euros d'amende et de 5 ans d'emprisonnement.

En droit, les ordinateurs, les téléphones, les tablettes et les sites web sont considérés comme des systèmes de traitement automatisé des données et s'y introduire est un délit.

Selon l'article 323-1, le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données est puni de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 € d'amende.

De plus l'utilisation d'un tel logiciel pour lire les e-mails ou messages de la victime est également considérée comme une violation du secret de correspondance (art. 226-15) puni d'1 an de prison et 45 000  $\in$  d'amende.



# La synchronisation :

Le détournement de l'usage de la synchronisation dans le but d'espionner son conjoint peut aussi être considéré comme un délit d'atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données (art. 323-1) puni de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 € d'amende, ainsi qu'une violation du secret de correspondance (art. 226-15) puni d'1 an de prison et 45 000 € d'amende.

Cependant, il faut réussir à **prouver** que la victime n'était pas au courant de la synchronisation de ses comptes par son conjoint.



# Les réseaux sociaux :

Les réseaux sociaux sont également considérés comme des systèmes de traitement automatisé des données. S'introduire de manière frauduleuse sur les réseaux sociaux de son conjoint est donc un délit d'atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données (art. 323-1) puni de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 € d'amende, ainsi qu'une violation du secret de correspondance (art. 226-15) puni d'1 an de prison et 45 000 € d'amende.

Si l'agresseur utilise également son accès aux comptes de sa victime pour envoyer des messages ou poster des publications, cela est aussi considéré comme un délit d'atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données (art. 323-3) mais également comme un délit d'usurpation d'identité.

Selon l'article 323-1, le fait d'introduire frauduleusement des données dans un système de traitement automatisé, d'extraire, de détenir, de reproduire, de transmettre, de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

Le délit d'usurpation d'identité (art. 226-4-1) est le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Cette infraction est punie des mêmes peines lorsqu'elle est commise sur un réseau de communication au public en ligne.



# 3. Contacts utiles en Seine-Saint-Denis

Ecoute, accompagnement social et psychologique des femmes victimes de violences

# SOS FEMMES 93

01 48 48 62 27

- Accueil, écoute spécialisée, soutien psychologique, entretien conseil.
- Permanence téléphonique de 14h à 17h.
- Accueil collectif de 10h à 13h.
- Accueil individuel tous les jours sur rendez-vous.
- 3 allée du Moulin, Bondy

# Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF93) 01 55 84 04 04

- Information, entretien, consultation médicale : contraception, IVG, violences et agressions sexuelles.
- 3 rue Edourd Vaillant, Saint-Denis

# **39-19 Appel gratuit**

- Lundi au vendredi: 9h-22h
- Les jours fériés : 10h-20h.

Maison des Femmes Thérése Clerc 01 48 46 58 59

- Permanencetous les jeudis à 14h, sans rendez-vous.
- 24/28 rue de l'Eglise, Montreuil
- contact@maisondesfemmes.fr

# Maison des Femmes, HopitalDelafontaine01 42 35 61 28

- Permanence d'accueil.
- 1 chemin du Moulin Basset, Saint-Denis

# Information et accompagnement juridique des femmes victimes de violences

### SOS VICTIMES 93

- Accueil, écoute, information sur les droits et les procédures, soutien psychologique.
- Sur rendez-vous de 9h à 12h et de 13h à 17h30, appeler au 01 41 60 19 60
- Sans rendez-vous de 13h à 17h30 au Tribunal de Grande Instance de Bobigny

# Ordre des Avocats 01 41 6

# 01 41 60 80 80

- Permanence téléphonique vendredi de 10h à 18h pour les femmes victimes de violences, 01 48 96 20 95
- Maison de l'avocat et du Droit : 11-13 rue de l'indépendence, Bobigny
- 01 48 96 20 96, Palais de Justice

# CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) 01 48 36 99 02

- Accueil, écoute, information sur les droits, aide à l'insertion sociale et professionnelle, aide aux femmes victimes.
- Du lundi au vendredi sur rendez-vous
- 1 rue Pierre Curie, 93 120 La Courneuve.

# Procureur de la République 01 48 95 13 93

• Tribunal de Grande Instance : 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Bobigny

# **Commissariats de Police**

# Contacter le référent violences faites aux femmes du commissariat

Aubervilliers 16 Rue Léopold Rechossière 01 48 11 17 00	Aulnay-sous-Bois 26 Rue Louis Barrault 01 48 19 30 00	Bagnolet, Les Lilas, Pré-saint-Gervais et Romainville 55 Boulevard Eugene	
Blanc-Mesnil	Bobigny	Decros, Les Lilas 01 41 83 67 00	
Place Gabriel Péri 01 48 14 29 30	45 Rue de Carency 01 41 60 26 70	Bondy	
Le Bourget et Drancy	Clichy-sous-Bois, Coubron et Montfermeil	26 Avenue Henri Barbusse 01 48 50 30 00	
6 rue de la République, Drancy 01 41 60 81 40	1 Carrefour des Libertés, Clichy-sous-Bois 01 82 46 60 00	La Courneuve	
		bois	
et Stains	Epinay-sur-Seine	01 43 11 77 30	
47 avenue Marcel-Cachin, Stains	40 Rue de Quetigny 01 49 40 17 00	Gagny	
01 49 71 33 50		13 Rue Parmentier	

Noisy-le-Grand et Gournaysur-Marne

1 bis Rue Emile Cossonneau 01 55 85 80 00

Montreuil

18 Boulevard Paul Vaillant Couturier 01 49 88 89 00

# Pantin

14 Rue Eugène Marie Louise Cornet 01 41 83 45 00

Saint-Denis et Villetaneuse

15 Rue Jean Mermoz, Saint-Denis 01 49 71 80 00

Villepinte et Tremblay-en-France

1 Rue Jean Fourgeaud, Villepinte 01 49 63 46 10 Ile-Saint-Denis et La Plaine-Saint-Denis

39 Rue du Landy, Saint-Denis 01 48 09 61 90

Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne

34 boulevard du Maréchal-Foch, Neuilly-Plaisance 01 56 49 10 10

Pavillon-Sous-Bois, Le Raincy et Villemomble

9 boulevard de l'Ouest, Le Raincy 01 43 01 35 00

Saint-Ouen

15 Rue Dieumegard 01 41 66 27 00

# Noisy-le-Sec

2 Rue de Neuilly 01 48 10 12 50

# **Rosny-sous-Bois**

20 Rue Lech Walesa 01 48 12 28 30

### Sevran

Place Gaston-Bussière 01 41 52 16 40

Livry-Gargan et Vaujours

2 Avenue du Consul Général Nording, Livry-Gargan 01 41 70 18 30

# RÉDACTION

**Anne-Gabrielle Lavalette** - Service civique auprès de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de Seine-Saint-Denis

**Sous la direction de Claire Vercken** - Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de Seine-Saint-Denis

Contact : ddcs-ddfe@seine-saint-denis.gouv.fr

RETROUVEZ LE GUIDE EN VERSION NUMÉRIQUE SUR LE SITE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES DE LA SEINE-SAINT-DENIS :

https://dddfe93.wordpress.com/guide-proteger-sa-vie-privee-sur-son-mobile/